

LEÇON 36

1	PRIÈRE
---	---------------

Animateur de groupe. Priez et recommandez au Seigneur votre groupe ainsi que ce cours sur la proclamation du royaume de Dieu.

2	MISE EN COMMUN (20 minutes) [CULTE PERSONNEL] ÉSAÏE 41, 42, 45, 46
---	---

À tour de rôle, dites (ou puisez dans vos notes) brièvement ce que vous avez retenu de la méditation des passages bibliques indiqués (Ésaïe 41, 42, 45, 46) lors d'un des moments personnels passés avec Dieu.
Écoutez la personne qui parle, prenez-la au sérieux et acceptez-la. Ne contestez pas ce qu'elle dit. Prenez des notes.

3	MÉMORISATION (5 minutes) [VERSETS CLÉS DANS ROMAINS] RÉVISION DE LA SÉRIE DES VERSETS DE ROMAINS
---	---

Réviser deux par deux les 5 derniers versets de Romains appris par cœur.

4	ÉTUDE BIBLIQUE (85 minutes) [LA LETTRE AUX ROMAINS] ROMAINS 10.1-21
---	--

Introduction. Dans Romains chapitres 9 à 11, Paul montre que le rejet des Juifs incroyants et le salut des non-Juifs croyants ne vont pas à l'encontre de l'enseignement clair de la Bible et il avance les raisons suivantes:

- * Ils ne sont pas contre l'alliance car Dieu détient le droit souverain de choisir qui il veut et d'endurcir qui il veut (9.6-24).
- * Ils étaient clairement annoncés dans la révélation de l'Ancien Testament comme un avertissement (9.25-29; 10.18-21). Israël n'avait donc aucune excuse à avancer lorsque la situation prédite est devenue réalité.
- * Le message du salut était accessible à Israël dans la période vétérotestamentaire comme il l'est aux Juifs et aux non-Juifs dans la période néotestamentaire (10.5-8).
- * Sous l'Ancien Testament comme sous le Nouveau, le salut ne s'obtient que par la foi (cf. Genèse 15.6; Galates 3.6-9,26-29). Les gens sont rejetés en raison de leur incrédulité et acceptés en raison de leur foi (9.30-33; 10.1-4,11,17).
- * Il n'y a donc désormais plus de différence entre les Juifs et les non-Juifs (10.12-13).

ÉTAPE 1. LECTURE.	PAROLE DE DIEU
--------------------------	-----------------------

Lecture. LISONS ensemble Romains 10.1-21.

À tour de rôle, lisons un verset chacun jusqu'à ce que tout le passage soit lu.

ÉTAPE 2. DÉCOUVERTE.	OBSERVATIONS
-----------------------------	---------------------

Réfléchir. DANS CE PASSAGE, QUELLE VÉRITÉ EST IMPORTANTE POUR VOUS?

Ou DANS CE PASSAGE, QUELLE VÉRITÉ TOUCHE VOTRE ESPRIT OU VOTRE CŒUR?

Indiquer. Découvrez une ou deux vérités que vous comprenez. Méditez-les et notez vos pensées dans votre cahier.

Mettre en commun. (Une fois que les membres du groupe ont eu deux minutes pour réfléchir et écrire, prenez le temps de mettre en commun).

À tour de rôle, prenons le temps de mettre en commun ce que chacun a découvert.

(Rappelez-vous: dans tout petit groupe, les membres mettent en commun des choses différentes.)

10.1

Découverte 1. Prêcher l'Évangile de la justice de Dieu aux perdus.

En dépit de ce que Paul vient d'enseigner dans Romains chapitre 9 au sujet de la prérogative souveraine de Dieu de sauver qui il veut et d'endurcir qui il veut, cela ne détermine pas notre façon de côtoyer les perdus du monde! Dieu a beau exercer une volonté souveraine quant à ceux qu'il sauve, il ne nous l'a pas révélée. Notre devoir est donc de témoigner le même intérêt authentique pour tous les humains, de prier pour eux et de leur annoncer l'Évangile. L'élection est la prérogative de Dieu, mais la proclamation de l'Évangile est notre devoir (10.1)!

10.2-4

Découverte 2. Il est impossible d'acquérir la justice par l'observance de la loi.

Ce passage oppose deux types de justice:

- * La justice qui vient de la loi, et que recherchent les Juifs, correspond à l'idée que Dieu justifiera celui qui observe la loi

mosaïque ou toute autre loi.

- * La justice qui vient de la foi, que Dieu donne gratuitement, est la vérité que Dieu impute gracieusement la justice que Jésus-Christ a acquise au compte de celui qui croit en Jésus-Christ.

(2) L'échec d'Israël dans sa recherche de la justice (10.2-3).

Bien que le peuple d'Israël ait fait preuve d'un grand zèle pour obtenir la justice devant Dieu au moyen de ses œuvres de la loi, il a échoué. Il n'a pas réussi à obtenir la justice de Dieu, parce qu'il a pas compris que la justice de Dieu est accordée gratuitement seulement à ceux qui croient en Jésus-Christ (10.2).

La nation d'Israël n'a pas réussi à obtenir la justice de Dieu, non seulement parce qu'elle a refusé de se soumettre à la justice de Dieu mais aussi parce qu'elle a cherché à établir sa propre justice (10.3).

(3) Jésus-Christ est la fin ou le but (accomplissement) de la loi (10.4).

Les paroles de Romains 10.4 peuvent se traduire de deux façons.

- * Christ est la «fin» (terme) de «la loi». La loi est alors le principe qui permet d'acquérir la justice en observant la loi mosaïque telle que les rabbins juifs l'ont interprétée. Christ a mis fin à cette fausse conception juive. Tous ceux qui pensent qu'ils seront justifiés en observant la loi doivent savoir qu'ils se trompent. Personne ne sera justifié en observant les lois religieuses. L'être humain ne peut être justifié que par la foi en Jésus-Christ.
- * Christ est le «but» (l'accomplissement) de «la loi». La loi est prise ici dans le sens de révélation vétérotestamentaire, avec ses lois morales, cérémonielles et civiles (Matthieu 5.17). L'objectif, l'accomplissement ou le vrai contenu de l'Ancien Testament, c'est Christ, et non les lois. Dans ce sens, les hommes sous l'Ancien Testament étaient justifiés seulement par la foi dans le Messie qui allait venir, et ceux du Nouveau Testament sont justifiés par la foi en Jésus-Christ qui est venu.

Les deux sens sont vrais, mais la traduction «Christ est la fin de la loi» est préférable.

10.5-8

Découverte 3. L'Ancien Testament enseigne la justice par la foi en Christ.

Paul tire deux citations de l'Ancien Testament pour prouver aux Juifs que l'Ancien Testament enseignait déjà que la justice qui vient de la loi est à l'opposé de celle qui vient de la foi.

(1) Lévitique 18.5 définit la justice qui vient de la loi.

Moïse dit: «L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.»

- * La loi: c'est la condition absolue de Dieu pour la justification (salut). Un Dieu saint et juste n'exige rien moins que la perfection pour accepter sa créature. Aucun être humain ne possède cette perfection; il a donc besoin d'un Sauveur qui mérite cette justification et l'impute (crédite, attribue, accorde) ensuite au croyant.
- * La loi: c'est la condition absolue de Dieu pour la sanctification (la norme d'une vie conforme à celle d'un peuple sauvé par Dieu, une vie qui répond aux commandements moraux de Dieu). Selon la juste exigence de Dieu, tous les êtres humains doivent mener une vie complète et parfaite du début à la fin.
- * La loi: c'est la norme absolue selon laquelle Dieu juge et condamne le péché. Dieu exige à juste titre que tous les péchés des hommes soient punis.

Dieu exige que tous les humains obéissent *parfaitement* (100%) à ses commandements. Paul se sert de cette définition vétérotestamentaire pour prouver que personne ne peut devenir juste aux yeux de Dieu par cette voie, car personne ne peut observer *parfaitement* (100%) la loi de Dieu. Le principe de la justice qui vient de la loi est condamné à échouer!

(2) Deutéronome 30.11-13 définit la justice qui vient de la foi.

Ce passage enseigne que la vérité que nous connaissons, à laquelle nous croyons et obéissons est accessible et près des gens. Ils n'ont pas besoin de faire quoi que ce soit pour acquérir la justice, pas besoin de monter au ciel ni de franchir les mers pour acquérir cette vérité. Paul applique cette définition vétérotestamentaire de la «justice qui vient de la foi» pour prouver que n'importe qui peut avoir accès à cette justice.

Les êtres humains ont accès à la justice de Dieu par:

- * la première venue de Jésus-Christ sur la terre (10.6)
- * par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts (10.7)
- * par la proclamation de l'Évangile. Grâce à cette proclamation, la parole de Dieu ou la vérité de Dieu concernant la justice (salut) est accessible, si bien que les gens peuvent la connaître, en parler et y croire.
- * par la parole de Dieu dans le cœur et dans la bouche (10.8). L'Évangile est la parole de Dieu à laquelle ils doivent prêter foi. L'Évangile est la puissance de Dieu pour quiconque croit (1.16).

(3) Ce n'est pas aux hommes, mais à Christ qu'a été confié le devoir de satisfaire les justes exigences de la loi de Dieu (10.6-7).

Romains 10.4-5 décrit l'état de justice que seul Jésus-Christ a acquis. Il est le seul être humain de toute l'Histoire à avoir

accompli les œuvres de la loi et vécu par elles. Romains 10.6-7 décrit le même état de justice que les humains reçoivent par la pure grâce de Dieu et par la foi en Jésus-Christ, et non par leurs efforts à observer la loi.

Paul proclame la vérité néotestamentaire en termes vétotestamentaires. Il peut le faire parce qu'il a déjà prouvé que la manière d'être justifié sous l'Ancien Testament était la même que maintenant sous le Nouveau Testament: la justification a toujours été obtenue «par la foi» et jamais «par les œuvres de la loi» (1.17; 3.21-22; 4.1-3). Moïse a donné des instructions à Israël – qui était déjà le peuple de Dieu – peu avant sa conquête du pays promis. Dieu annonçait qu'il frapperait de ses malédictions les gens qui lui désobéiraient (Deutéronome 27.9-26) et accorderait ses bénédictions à ceux qui lui obéiraient (Deutéronome 28.8-14). Puis Moïse prononça les paroles que Paul cite (Deutéronome 30.11-14). Par ces paroles, Moïse soulignait le fait que la loi a été donnée à Israël dans un contexte de grâce. Le pays promis et ses bénédictions étaient le don gracieux de Dieu au peuple. La justice n'a jamais été et n'est jamais le résultat des efforts acharnés accomplis par les hommes pour observer la loi (cf. Deutéronome 8.17-18; 9.4-6), mais elle a toujours été et est toujours le don gracieux de Dieu pour ceux qui croient (Hébreux 4.1-3a).

Paul dit en somme que Dieu n'a jamais confié à l'homme la tâche de remplir ses conditions pour jouir de la justification et de la sanctification, autrement dit du salut du début à la fin, mais à Jésus-Christ, et lui seul l'a parfaitement remplie! Jésus-Christ est Dieu qui a pris la nature humaine (Jean 1.14). Il a souffert les horreurs de l'enfer à notre place (Matthieu 27.46). Il est mort en sacrifice expiatoire pour nos péchés (3.25), pour que nous soyons déclarés justes par la foi. Il est ressuscité d'entre les morts pour que nous puissions mener une vie nouvelle et sainte (6.4). Il est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu pour que nous l'ayons comme Roi et Seigneur. En tant que Seigneur, il accomplit notre salut du début (nouvelle naissance et justification) à la fin (lors de sa seconde venue et la résurrection de nos corps). Il garantit notre salut (8.29-30; cf. Philippiens 1.6).

Tous les efforts humains pour monter au ciel et en faire descendre Christ équivaldraient à renoncer à la réalité et à la valeur de son incarnation. Et tous les efforts humains pour descendre dans le tombeau en vue d'en faire remonter Christ d'entre les morts équivaldraient à renoncer à la vraie nature et à la portée de sa résurrection. Aucun être humain ne peut ajouter quoi que ce soit à la naissance et à la résurrection de Christ. Aucun être humain ne peut ajouter quoi que ce soit à son salut! Aucun être humain ne peut observer la loi et penser qu'il pourrait accomplir la même chose que l'incarnation, la mort et la résurrection de Jésus-Christ! Jésus-Christ a été livré à la mort pour nos péchés et il est revenu à la vie pour notre justification (4.25). Jésus-Christ a accompli tout ce qu'il fallait pour notre justification complète et parfaite!

(4) La parole qui réclame la foi et qui l'exprime est très accessible (10.8).

Paul cite Deutéronome 30.14a: «La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur.» Il identifie la «parole» à la promesse de grâce et aux exhortations du livre du Deutéronome (Deutéronome 5.6; 6.4-9; 7.7-9; 10.12-13; 11.13-15,22-25; 18.15-18; 26.16-19; 28.1-14) qui réclament la foi comme réponse et qui suscitent la foi. Toutes ces paroles du Deutéronome ont été données à Israël *dans le contexte de la grâce de Dieu*. Dieu avait déjà sauvé Israël de l'esclavage en Égypte. Il était déjà son Dieu, et les Israélites formaient déjà le peuple justifié par Dieu (Deutéronome 6.5). Ces paroles ne furent donc pas données au peuple *dans le contexte des œuvres humaines*. Israël n'était pas contraint d'observer la loi dans le but de devenir le peuple justifié!

Paul explicite cette «parole» comme étant «la parole de la foi que nous proclamons». La parole de la foi n'est pas seulement la parole de Dieu telle qu'elle était révélée dans l'Ancien Testament (dans le Deutéronome) mais aussi la Parole de Dieu révélée dans le Nouveau Testament et spécialement proclamée dans l'Évangile. C'est la parole de la foi au sens où d'une part elle exige la foi et d'autre part elle suscite la foi dans le cœur des gens. Quand elle agit ainsi, la parole de Dieu conduit à la justification par la foi aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau. Le mode de justification est le même dans l'Ancien et le Nouveau Testaments. La parole de Dieu était près des gens dans l'Ancien Testament, dans leurs bouches et dans leurs cœurs. Israël était déjà le peuple de Dieu et connaissait la parole de Dieu (ses promesses de grâce et ses exhortations). La parole de Dieu est également proche des gens dans la période néotestamentaire, dans leurs cœurs et sur leurs lèvres. Les chrétiens de Rome étaient déjà le peuple de Dieu et connaissaient la parole de Dieu (notamment l'Évangile). La parole de la foi est la parole de Christ (10.17) qu'il annonce par la bouche des gens qu'il envoie et qui apportent l'Évangile dans leurs cœurs et dans leurs bouches.

ÉTAPE 3. QUESTION.

EXPLICATIONS

Réfléchir. QUELLE QUESTION RELATIVE À QUOI QUE CE SOIT DANS CE PASSAGE AIMERIEZ-VOUS POSER À CE GROUPE?

Tentons de comprendre toutes les vérités de Romains 10.1-21 et posons les questions concernant les choses que nous ne comprenons pas.

Indiquer. Formulez votre question aussi clairement que possible. Puis écrivez-la dans votre cahier.

Mettre en commun. (Une fois que les membres du groupe ont eu deux minutes pour réfléchir et écrire, demandez à chacun de poser sa question).

Discuter. (Choisissez ensuite quelques-unes des questions et essayez d'y répondre en les discutant au sein de votre groupe.)
(Ci-après quelques exemples de questions que les étudiants pourraient poser et des notes concernant la discussion qui suit.)

10.4

Question 1. Comment comprendre Romains 10.4: Christ est le «but» ou la «fin» de la loi?

Notes.

Voir manuel 11, supplément 13.

10.5

Question 2. Comment comprendre le principe: «L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles»?

Notes.

(1) Avant la chute dans le péché, l'obéissance maintient l'état de justice.

La justice (salut) par l'obéissance à la loi de Dieu n'était possible qu'avant la chute dans le péché. Mais le commandement de Dieu à Adam dans Genèse 2.15-17 ne signifie pas qu'Adam pouvait *acquérir* sa justification (salut) par l'obéissance; Adam pouvait simplement *conserver* son état de justification (vie éternelle) aussi longtemps qu'il obéissait.

(2) Après la chute dans le péché, l'obéissance maintient l'approbation de Dieu.

Dans l'Ancien Testament, après la chute dans le péché, les œuvres de la loi n'ont jamais constitué le fondement de la justification (salut). Le principe selon lequel «L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles» (Lévitique 18.5) n'était qu'un principe de justification aussi longtemps que l'homme se trouvait dans un état d'innocence, avant la chute dans le péché, mais n'a jamais été un principe de justification une fois l'homme tombé dans le péché. Lévitique 18.1-5 montre clairement que c'est devenu un *principe divin d'approbation* dans l'état de justification. Ce texte a le même sens que celui d'Exode 20.1-17. Après avoir sauvé son peuple (Exode 20.1-2), Dieu lui ordonne de vivre en peuple sauvé en observant les Dix Commandements (Exode 20.3-17). De même, Lévitique 18.1-5 s'adresse au peuple sauvé et lui dit comment vivre en tant que tel. En obéissant aux commandements (lois) de Dieu, le peuple de Dieu conserve sa vie spirituelle (sa relation) avec Dieu (Lévitique 18.5) et il conserve l'approbation de Dieu: il vivra, prospérera et prolongera ses jours dans le pays (Deutéronome 5.32-33).

10.9-10

Question 3. Quel lien y a-t-il entre la foi dans le cœur et la confession de la bouche?

Notes.

(1) Résumé de l'Évangile.

Le Nouveau Testament présente différents résumés de l'Évangile. Dans 1 Corinthiens 15.1-4, Paul résume l'Évangile selon les Écritures ainsi: Christ est mort pour nos péchés et il est ressuscité le troisième jour. Nous sommes sauvés lorsque nous entendons la prédication de l'Évangile, l'acceptons, nous nous appuyons sur lui et y tenons fermement. Dans Romains 10.9-13, l'Évangile, c'est que Dieu a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts et que Jésus-Christ est Seigneur. Nous sommes sauvés quand nous entendons l'Évangile, y croyons dans notre cœur, invoquons le nom du Seigneur et le confessons de notre bouche.

Dans Romains 10.9-13, Paul souligne donc deux aspects du message de l'Évangile, à savoir la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts et sa seigneurie présente dans le ciel. Il souligne également deux aspects de l'accueil de l'Évangile: croire dans son cœur et confesser de sa bouche. Mais cette définition n'enseigne pas que la foi dans le cœur ou la confession de la bouche ont la même fonction quant au salut.

(2) La relation entre «croire dans le cœur» et «confesser de la bouche».

La citation de Deutéronome 30.14 à propos de la parole de Dieu dans le cœur et dans la bouche est vraie dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau. Paul utilise l'ordre «bouche-cœur» au verset 9 parce que c'était l'ordre dans Deutéronome 30.14. Il utilise l'ordre «cœur-bouche» au verset 10 parce que c'est l'ordre naturel: l'individu confesse de sa bouche ce qu'il y a déjà dans son cœur (cf. Matthieu 12.34). La justice (salut) de Dieu s'obtient au moyen de la foi dans le cœur, ce qui conduit à la confession de la bouche.

Le cœur désigne le centre autour duquel toute la vie humaine gravite. C'est le siège de l'esprit humain, de sa volonté et de ses émotions (Proverbes 4.23). Il est essentiel de croire que Dieu a ressuscité Christ d'entre les morts, car cette résurrection prouve que Jésus est vraiment Seigneur (Éphésiens 1.20-23; Philippiens 2.9-11). Le titre «Seigneur» (grec *kurios*) signifie rien moins que Jésus est le SEIGNEUR (l'ÉTERNEL), le nom divin dans la révélation vétérotestamentaire (comparer Marc 1.3 avec Esaïe 40.3). Paul affirme: «Christ est au-dessus de tout» (9.5).

«Croire» et «confesser» n'ont pas la même fonction ni le même effet quant à la justification (salut). «Confesser» sans croire est vain (cf. Matthieu 7.21-23). Et «croire» sans confesser n'est pas sincère (cf. Matthieu 10.32; Jean 12.42). La foi dans le cœur est absolument indispensable au salut (cf. Jean 3.18,36). Comme les œuvres bonnes, la confession de la bouche est la preuve de la foi authentique dans le cœur (Éphésiens 2.8-10; 2 Corinthiens 4.13; Jacques 2.17-22; 1 Jean 3.18-20). Les personnes qui croient sincèrement ne peuvent s'empêcher de dire ce qu'elles ont vu ou entendu (Actes 4.20; 1 Timothée 6.12; 1 Jean 4.15).

Justice et *salut* au verset 10 sont synonymes car, au verset 9, le salut est le produit de la foi et de la confession. Le salut a son origine dans le cœur et s'exprime par la bouche. La foi conduit à la justification (cf. 4.5) et donc à la délivrance de la colère éternelle de Dieu (cf. 1.16; 5.9-10). La foi est l'instrument par lequel les hommes sont justifiés, la main vide tendue pour recevoir le salut de Dieu offert par grâce.

10.11-13

Question 4. Pourquoi n'y a-t-il plus de différence entre le Juif et le païen (non-Juif)?

Notes. Il n'y a plus de différence entre le Juif et le païen pour deux raisons.

* Jésus-Christ est le Seigneur de tous les peuples de l'univers (cf. Matthieu 28.18; Philippiens 2.11).

* L'Évangile s'adresse à tous. Les conditions du salut pour tout être de toute nation sur terre sont exactement les mêmes: croire dans son cœur que Jésus-Christ est mort pour ses péchés et qu'il est ressuscité (il vit); il doit invoquer le nom de Jésus-Christ pour être sauvé; et il doit confesser que Jésus-Christ est le Seigneur.

(1) Il n'y a aucune différence entre les croyants d'origine juive et les croyants d'origine païenne (10.11).

Paul répète ici Romains 9.3b (Ésaïe 28.16), en ajoutant «quiconque»: «Quiconque croit en lui ne sera pas confus» (10.11). Il ajoute «quiconque» ou «tous ceux qui» parce qu'il n'y a absolument aucune différence entre la manière dont les Juifs étaient sauvés dans l'Ancien Testament et celle dont les Juifs et les païens sont sauvés dans le Nouveau Testament. Les Juifs avaient beaucoup de mal à accepter cette vérité. Paul annonce-t-il réellement que les Juifs, qui étaient les descendants privilégiés d'Abraham, n'étaient pas meilleurs que les non-Juifs aux yeux de Dieu?

C'est aussi une vérité que certains chrétiens d'origine non-juive ont du mal à accepter, eux qui ont toujours cru que la nation naturelle d'Israël était le peuple choisi par Dieu et que Dieu a un plan particulier pour l'avenir de ce peuple naturel. Ils fondent leurs théories sur la révélation vétérotestamentaire.

Mais à la lumière éblouissante de la révélation néotestamentaire, il est clair que depuis la première venue de Jésus-Christ, Dieu ne fait plus de différence entre le peuple naturel d'Israël et les autres peuples païens du monde! Sous l'Ancien Testament, les Juifs *n'étaient sauvés que par la foi dans le Messie qui allait venir* (cf. Genèse 15.6; Galates 3.6-9) et les Juifs qui ne crurent pas furent rejetés (Ésaïe 1.9; 10.20-23; Osée 1.6,9). De même, sous l'Ancien Testament, des non-Juifs qui crurent au Seigneur furent ajoutés au peuple vétérotestamentaire de Dieu (Ésaïe 56.1-8). Dans la période du Nouveau Testament, non seulement les Juifs mais également des non-Juifs (païens) *ne furent sauvés que par la foi dans le Messie qui était venu*, et ajoutés à l'unique peuple de Dieu (1.16-17; 2.11; 3.10-18,22-24,29-30; 4.9-12; 5.18-19; 9.24; 10.12; 11.32; 1 Corinthiens 7.19; Galates 3.9,29; 5.6; 6.15; Éphésiens 2.14-18; 3.2-6; Colossiens 3.11; 1 Pierre 2.9-10).

(2) Il n'y a aucune différence entre le Seigneur des Juifs et le Seigneur des païens (10.12).

Il n'y a désormais plus aucune différence entre le Juif et le non-Juif! Le même Seigneur (Jésus-Christ) est Seigneur de tous (cf. Matthieu 28.18) et il bénit richement tous ceux qui l'invoquent, car «Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.» C'était vrai sous l'Ancien Testament (Joël 2.32) et c'est encore vrai dans la période néotestamentaire (Actes 2.21; Romains 10.13). Il n'y a qu'un seul Dieu vivant et vrai; il est le Dieu des Juifs qui croient en Jésus-Christ et des non-Juifs (païens) qui croient en Jésus-Christ (3.29). Jésus-Christ s'est fait connaître comme le Seigneur Jésus-Christ, Roi de tous les peuples et de toute chose dans l'univers (Matthieu 28.18; Éphésiens 1.20-23; Apocalypse 17.14). La seigneurie de Christ sur tous les peuples de la terre abolit toute distinction entre eux. Dieu est riche (Aggée 2.8; Psaume 50.10-12) envers tous les peuples sur terre et il les bénit de toutes sortes de bénédictions en Jésus-Christ et par lui (Éphésiens 1.3; 2.7). La plénitude de Dieu habite corporellement en Jésus-Christ (Colossiens 2.9) et tous les chrétiens reçoivent de sa plénitude grâce sur grâce (Jean 1.16-17).

(3) Il n'y a aucune différence entre le Juif et le non-Juif qui invoquent le nom du Seigneur (10.13).

Paul cite Joël 2.32 pour confirmer que même pour l'Ancien Testament, il n'y avait pas de différence entre Juifs et non-Juifs. «Invoquer le non du Seigneur», c'est avant tout demander à Christ de venir habiter dans le cœur de l'homme. Mais cela inclut aussi l'adoration du Seigneur, qui suit. Notons que Paul s'appuie sur des passages de l'Ancien Testament qui s'appliquent à Dieu (l'ÉTERNEL, hébreu YahWeH) sans précision et les applique à Christ (le Seigneur; grec kurios)! C'est une autre preuve que pour Paul, Jésus-Christ est Dieu. C'était la marque distinctive des chrétiens dans le Nouveau Testament que d'attribuer à Jésus-Christ le même titre «Seigneur». Ils rendaient ainsi à Jésus-Christ le culte qui appartient à Dieu seul (Matthieu 14.33; 28.9,17; Luc 24.52; Jean 9.38; Apocalypse 5.6-14)!

Comme il n'y a pas de différence entre Juifs et non-Juifs, l'Évangile doit être annoncé à tous. Il faut le proclamer aux Juifs comme aux non-Juifs de sorte qu'un maximum de personnes soient sauvées.

10.14-15

Question 5. Comment les chrétiens doivent-ils proclamer l'Évangile?

Notes. Romains 10.14-15 dit: «Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche? Et comment y aurait-il

des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés? selon qu'il est écrit: Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles!»

(1) La nécessité de proclamer l'Évangile.

Ces versets enseignent que l'Évangile doit être proclamé à tout le monde. Sans la prédication de l'Évangile sous l'une de ses nombreuses formes, personne ne peut venir à la foi en Jésus-Christ.

(2) L'ordre historique du processus du salut.

L'ordre historique du processus du salut considéré sous l'angle humain est inverse: le résultat est mentionné en premier, la cause en dernier. Des messagers autorisés proclament l'Évangile. Des gens l'entendent. Ils y croient (avec leurs cœurs). Ils invoquent le nom de Jésus-Christ (ils l'invitent à entrer dans leurs cœurs et dans leurs vies, et le confessent avec leurs bouches). Ils sont sauvés (ou justifiés). Dans ce passage, ce sont surtout les Juifs qui sont visés (10.1-3,19,21; 11.1). Mais le processus du salut est le même pour les Juifs et pour les non-Juifs. Chaque être humain doit répondre à la question de ce qu'il fait avec ce qu'il a entendu.

(3) Les messagers mandatés pour proclamer l'Évangile.

Les messagers sont dûment accrédités parce que c'est Jésus-Christ qui les envoie. «Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous rejette me rejette; et celui qui me rejette rejette celui qui m'a envoyé» (Luc 10.16; cf. 2 Corinthiens 5.18-20). Les prédicateurs de l'Évangile doivent être conscients que Jésus-Christ les a appelés et envoyés proclamer l'Évangile. Les gens qui n'ont pas été appelés et n'ont pas été envoyés sont de faux prophètes qui ne prêchent que les fantaisies de leurs esprits, leurs rêves, des mensonges et des déformations de la Parole de Dieu (*lire* Jérémie 23.9-40). Mais les prédicateurs de l'Évangile procurent beaucoup de joie à leurs auditeurs (cf. Ésaïe 52.7).

(4) L'écoute sincère de l'Évangile est une rencontre personnelle avec Jésus-Christ.

Les gens doivent entendre l'Évangile, et être capables de le comprendre pour pouvoir réagir. Remarquez que le verset 14 dit littéralement: «Comment croiront-ils en *celui* dont ils n'ont pas entendu parler?» Dans la proclamation de l'Évangile, ils n'entendent pas seulement parler *de* Jésus-Christ, ils entendent vraiment *Jésus lui-même leur parler!* Quand l'Évangile est annoncé, Jésus-Christ lui-même s'adresse aux gens (cf. 10.17). L'écoute de l'Évangile est une rencontre personnelle avec Jésus-Christ.

(5) La foi est une rencontre personnelle avec Jésus-Christ.

La foi en Jésus-Christ est une rencontre personnelle avec les paroles de Jésus-Christ dans le message de l'Évangile, et donc avec Jésus-Christ lui-même. La foi n'est pas simplement l'acquiescement à certaines vérités. Elle est plus une rencontre personnelle avec Jésus-Christ. C'est *l'obéissance à l'appel* à le suivre, *la décision de faire le premier pas* et le suivre, *l'engagement ou la détermination* de persévérer à le suivre; c'est donc *se mettre dans la situation où placer sa confiance en Jésus-Christ est possible et en même temps une réalité qui se développe sans cesse*. Avoir la foi, c'est renoncer à placer sa confiance en qui que ce soit d'autre et *s'abandonner* à Jésus-Christ comme seul espoir avant d'invoquer son nom pour le salut.

10.16-21

Question 6. Pourquoi le refus d'Israël de répondre favorablement à Christ est-il inexcusable?

Notes. La nation d'Israël a certainement entendu l'Évangile, mais la grande majorité des Israélites l'a rejeté (10.16-18). La nation israélite connaissait certainement le dessein de Dieu à l'égard des païens, dans sa grande majorité, elle a obstinément continué de désobéir à Dieu. Comme le Nouveau Testament le montre, l'Histoire s'est déroulée exactement comme les prophètes l'avaient prédit. Les Juifs incroyants ne peuvent que s'en prendre à eux-mêmes d'avoir rejeté Dieu et son Messie. C'est pourquoi le rejet subséquent des Juifs incroyants, par Dieu, n'est certainement pas arbitraire (10.19-21).

Si les versets 14-15 enseignent que certaines personnes répondront par la foi à la proclamation de l'Évangile, les versets 16-21 ajoutent que d'autres n'accueilleront pas favorablement l'annonce de l'Évangile. Cette situation s'est déjà produite du temps des prophètes de l'Ancien Testament et du temps de Jésus et des apôtres du Nouveau Testament. La bonne nouvelle a été proclamée, mais tous les Israélites ne l'ont pas acceptée (cf. Hébreux 2.1; 4.1-2). À ce point de l'exposé, Paul revient à son sujet de Romains 9-11 et explique l'incrédulité et la désobéissance de la grande majorité des Israélites.

(1) La nation naturelle d'Israël n'a pas accepté l'Évangile (10.16).

Le texte dit littéralement que «tous (les Israélites) n'ont pas obéi (ou ne se sont pas soumis)» à l'Évangile. Bien que l'Évangile ait été prêché à la nation naturelle d'Israël, tous les Israélites ne l'ont pas accueilli. Au contraire, beaucoup l'ont rejeté (9.27; 10.21; cf. Ésaïe 53.1; Jean 1.11; 1 Corinthiens 10.5).

(2) La foi vient de l'écoute de l'Évangile (10.17).

La Bible contient de nombreuses exhortations à accueillir le message de l'Évangile (Matthieu 11.15; 13.9,43; Luc 8.8,18; 14.35; Apocalypse 2.7,11,17,29; 3.6,13,22; 13.9). *La parole* que les Juifs ont entendue dans l'Évangile n'est rien d'autre que la parole que Christ lui-même leur a adressée! La proclamation de l'Évangile à eux était une rencontre avec Jésus-Christ en personne.

(3) La nation naturelle d'Israël a entendu l'Évangile (10.18).

La nation naturelle d'Israël ne peut pas prétendre qu'elle n'a pas entendu. Elle a entendu le message de la foi déjà dans les cinq livres de Moïse (cf. Genèse 15.6; Galates 3.8; Deutéronome 30.11-14; Romains 10.6-8). Paul cite Psaume 19.5. Alors que dans Psaume 19.2-7, le psalmiste parle de la révélation générale de Dieu par ses œuvres dans la création et la providence, dans les versets 8 à 15, il parle de la révélation spéciale de Dieu par les paroles de l'Ancien Testament. La Bible indique partout que la révélation générale et la révélation spéciale sont complémentaires (Actes 17.24-31). Alors que la révélation générale de Dieu à travers toute l'histoire humaine sans distinction (cf. 1.19-20; 2.15; Psaume 19), la révélation spéciale de Dieu n'a pas seulement été annoncée à Israël par les prophètes de l'Ancien Testament (cf. 3.21-22), mais également dans le Nouveau Testament par la proclamation de l'Évangile aux Juifs et aux non-Juifs sans distinction (cf. Actes 1.8; Matthieu 28.19; 24.14). Du temps des apôtres, l'Évangile s'est répandu dans tout le monde connu d'alors (15.22-24; Philippiens 1.12-13; Colossiens 1.6; Jean 12.19; Actes 2.41,47; 4.4; 17.6). Par la proclamation de l'Évangile dans les parties les plus reculées du monde, le modèle de la révélation générale de Dieu est également devenu celui de sa révélation spéciale.

(4) La nation naturelle d'Israël a compris l'Évangile (10.19).

Les Juifs ne peuvent pas prétexter qu'ils n'ont pas compris l'Évangile. Leur incrédulité n'est pas causée par leur *ignorance*, mais par leur *refus obstiné*. La nation d'Israël avait reçu assez de connaissance et de compréhension concernant la voie du salut pour être entièrement responsable de son incrédulité. Paul cite la parole de Moïse dans Deutéronome 32.21b. Moïse avait prophétisé que Dieu rendrait la nation d'Israël jalouse par «ce qui n'est point une nation» parce qu'Israël l'avait offensé avec ses idoles. Israël sera remplacé par un grand ensemble de gens qui ne constituent pas une nation mais qui sont issus de plusieurs nations différentes. Ces gens nombreux n'avaient pas la connaissance de la révélation que possédait Israël. Les privilèges qui avaient été accordés initialement à Israël seront donnés à «ce qui n'est pas une nation» (cf. Matthieu 21.42-44; Actes 13.44-48).

Ainsi, non seulement la nation d'Israël a compris l'Évangile, mais elle savait aussi que Dieu avait étendu sa révélation et donc son salut aux païens! L'Histoire s'est déroulée exactement comme les prophètes l'avaient prédit.

(5) La nation d'Israël a été mise de côté à cause de son incrédulité, sa désobéissance et son entêtement (10.20).

Paul cite le prophète Ésaïe 65.1. Alors qu'Ésaïe fait référence à la nation d'Israël, Paul applique cette parole aux païens.

Dans l'Ancien Testament, Israël s'était plaint que le SEIGNEUR (hébreu: YaHWeH) s'était retranché dans le ciel (Ésaïe 63.9) et qu'il se murait dans le silence (Ésaïe 64.12). Le Seigneur répondit à la plainte d'Israël qu'il était prêt à se révéler à Israël et qu'il s'était d'ailleurs révélé à lui alors même que la nation ne l'avait pas demandé, ne l'avait pas cherché et n'avait pas invoqué son nom. Malgré le bon vouloir et la patience de Dieu, Israël lui avait opposé l'incrédulité (10.32a), la désobéissance (Hébreux 4.1-6) et l'entêtement (10.21). La nation naturelle d'Israël avait rejeté la grâce du SEIGNEUR. «Vous êtes séparés de Christ, vous tous qui cherchez la justification dans la loi; vous êtes déçus de la grâce» (Galates 5.4)! La nation d'Israël s'est heurtée «contre la pierre d'achoppement» (9.32b).

De même que Paul avait cité Osée 2.25 et 1.9 *en l'appliquant* aux païens dans Romains 9.25-26, il cite maintenant Ésaïe 65.1 et *l'applique* aux païens dans Romains 10.20. Sous l'Ancien Testament, les Juifs avaient le privilège de trouver le Seigneur même quand ils ne le cherchaient pas. Maintenant, dans la période néotestamentaire, les non-Juifs (et les Juifs qui le désirent) ont ce même privilège! Paul évoque la grâce souveraine et compatissante de l'Éternel en faveur d'Israël dans l'Ancien Testament et l'applique aux nations païennes de la période néotestamentaire! De nombreux Juifs ne pouvaient croire ni accepter le fait que Dieu se révèle désormais aux païens et que ceux-ci puissent le trouver. C'est encore le cas de nos jours. Le fait que des étrangers puissent faire partie du peuple de l'alliance avec Dieu (cf. Ésaïe 49.6; 56.1-8) sur un pied d'égalité (Éphésiens 3.2-6) provoquait la colère des Juifs. En se répandant dans toutes les nations du monde, l'Évangile a provoqué l'irritation de la nation naturelle d'Israël (cf. 11.14). Cette vérité rappelle que ni les Juifs ni aucune autre nation ou individu ne peuvent exercer une emprise sur le Dieu vivant! Il a le droit souverain de s'adresser à qui il veut.

(6) La nation naturelle d'Israël reste responsable de son rejet de Dieu et de son Messie (10.21).

Jésus-Christ avait cité Psaume 118.22-23. Les «bâtisseurs» (les chefs religieux et les docteurs de la loi en Israël) avaient rejeté le Messie, mais le SEIGNEUR a fait de lui la «pierre angulaire» (le Sauveur et Seigneur de tout croyant). C'est pourquoi le royaume (avec ses privilèges) sera ôté aux incroyants et aux désobéissants d'Israël et donné «à une nation qui portera les fruits» (les croyants et les obéissants parmi les Juifs et les non-Juifs). Les incroyants et les désobéissants du peuple naturel d'Israël sont tombés sur cette pierre, et celle-ci les écrasera (Matthieu 21.41-45)! Mais pour les croyants et les obéissants de toute nation, elle deviendra la pierre angulaire précieuse et choisie. «Celui qui croit en elle ne sera pas confus» (1 Pierre 2.6-10).

Paul cite Ésaïe 65.2. Dieu déclare au sujet de la nation naturelle d'Israël: «J'ai tendu mes mains tout le jour vers un peuple rebelle et contredisant» (cf. Matthieu 23.37-38). Paul oppose la grâce témoignée aux païens à la désobéissance constante d'Israël. Dieu n'a pas témoigné sa bonté et sa patience à un peuple, mais au peuple constamment désobéissant et contredisant d'Israël. Cela souligne la beauté de la grâce et en même temps la profondeur de la rébellion d'Israël.

Cependant, le message de la Bible aux païens et aux Juifs de notre temps reste: «Si tu confesses de ta bouche que Jésus est Seigneur, et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé» (cf. 11.2; cf. Hébreux 4.1)!

ÉTAPE 4. APPLIQUER.**APPLICATIONS**

Réfléchir. QUELLES VÉRITÉS DE CE PASSAGE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'APPLICATIONS POSSIBLES?

Mettre en commun. Confrontons nos réflexions et dressons la liste des applications possibles de Romains 10.1-21.

Réfléchir. QUELLE APPLICATION POSSIBLE DIEU VEUT-IL QUE NOUS TRANSFORMIONS EN APPLICATION PERSONNELLE?

Indiquer. Écrivez cette application personnelle dans votre cahier. Sentez-vous libre de la faire connaître aux autres.

(Rappelez-vous que les membres de chaque groupe appliqueront probablement d'autres vérités ou tireront même d'autres applications de la même vérité. Ce qui suit n'est qu'une liste d'applications possibles).

1. Exemples d'applications possibles de Romains 10.1-21.

- 10.1. Que le désir de votre cœur et votre prière à Dieu se portent sur les perdus du monde.
- 10.2. Le zèle religieux qui ne s'appuie pas sur la connaissance de la vérité telle que la Bible la révèle est absolument vain.
- 10.3. N'essayez jamais d'établir votre propre justice devant Dieu. Acceptez plutôt sa justice.
- 10.9-10. Croyez dans votre cœur en Jésus-Christ et confessez votre foi aux autres par votre bouche.
- 10.14-15. Soyez persuadé que nul ne peut venir à la foi sans avoir entendu et compris l'Évangile.
- 10.16. Assurez-vous de vous soumettre au message de la Bible toutes les fois où vous l'entendez.
- 10.19-20. Allez et prêchez l'Évangile aux gens qui ne l'ont jamais entendu, car Dieu a promis qu'ils le trouveront.

2. Exemples d'applications personnelles de Romains 10.1-21.

Je veux constamment me soumettre à la Parole de Dieu que je lis dans ma méditation personnelle et que j'entends à l'église.

Je veux aller et prêcher aux personnes qui ne l'ont encore jamais entendue.

ÉTAPE 5. PRIER.**RÉAGIR**

PRIONS À TOUR DE RÔLE EN RÉPONSE À UNE VÉRITÉ QUE DIEU NOUS A ENSEIGNÉE dans Romains 10.1-21.

(Dans votre prière réagissez à ce que vous avez appris au cours de cette étude biblique. Apprenez à prier en une ou deux phrases. Rappelez-vous que dans chaque groupe, les participants prieront à propos d'autres sujets.)

5**PRIÈRE** (8 minutes)**[INTERCESSION]****PRIER POUR LES AUTRES**

Continuez de prier en groupes de deux ou trois. Priez les uns pour les autres et pour les gens du monde.

6**PRÉPARATION** (2 minutes)**[DEVOIR]****POUR LA PROCHAINE LEÇON**

(*Animateur de groupe.* Donnez aux membres du groupe ce travail à faire à la maison en l'écrivant ou en les laissant copier).

1. **Engagement.** Engagez-vous à faire des disciples, à édifier l'Église et à prêcher le royaume.
2. **Prêchez, enseignez ou étudiez** Romains 10.1-21 avec une autre personne ou un groupe de personnes.
3. **Temps personnel passé avec Dieu.** Passez personnellement du temps avec Dieu en lisant la moitié d'un chapitre d'Ésaïe 48, 49, 52, 53 chaque jour. Servez-vous de votre méthode préférée. Prenez des notes.
4. **Mémorisation.** La présence de Dieu: Hébreux 13.5-6. Réviser journallement les cinq derniers versets bibliques appris par cœur.
5. **Enseignement.** Préparez la parabole de «l'économe infidèle» dans Luc 16.1-13. Servez-vous des six lignes directrices pour l'interprétation des paraboles.
6. **Prière.** Priez pour quelqu'un ou pour quelque chose de particulier cette semaine et voyez ce que Dieu accomplit (Psaume 5.4).
7. **Complétez votre cahier** sur l'édification de l'Église de Christ. Ajoutez-y vos notes personnelles sur votre temps personnel passé avec Dieu, vos notes sur les versets mémorisés, vos notes complétant votre enseignement et ce travail.